



## DEFINITION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE MINIBASKET



Afin de valoriser le travail des clubs, la FFBB a mis en place un Label "ÉCOLE FRANÇAISE DE MINIBASKET" destiné à récompenser et mettre en valeur ses structures. Le Label Ecole Française de MiniBasket est gage de qualité, d'accueil, de sérieux et de compétences dans la formation des MiniBasketteurs.

Les indicateurs :

L'école Française de MiniBasket est un espace d'accueil mis en place dans les clubs pour les enfants de 6 à 11 ans.

- Les catégories concernées sont : U7 (6-7 ans), U9 (8-9 ans), U11 (10-11 ans).
- L'école Française de MiniBasket est composée de filles et garçons U7, U9 et U11, sous conditions d'un effectif minimal (filles/garçons confondus) de : 8 licenciés de catégorie de pratique U11 et 8 licenciés de catégories de pratique de U7 à U9.
- L'Ecole Française de MiniBasket dispose, au sein du club, d'une organisation administrative, sportive et pédagogique.
- L'Ecole Française de MiniBasket dispose d'équipements aménagés et adaptés à l'enfant.
- L'Ecole Française de MiniBasket doit participer aux activités organisées par le Comité Départemental ainsi qu'aux actions proposées par la Fédération Française de BasketBall et respecter le règlement National MiniBasket.
- L'école Française de MiniBasket a pour but de fédérer autour des enfants l'ensemble des membres de la « famille basket » : parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres.